



Formation spécifique chef de chantier : AIPR Encadrant, lecture de plans, marquage-piquetage, détection électromagnétique de réseaux enterrés

OBJECTIFS

- obtenir l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) profil ENCADRANT – **prérequis indispensables (type AIPR Opérateur)**,
- savoir lire les plans en réponse aux DICT ou DT-DICT conjointe et être capable de déterminer la classe des précision des réseaux enterrés,
- sur le terrain, être capable de procéder à l'opération de "marquage-piquetage" conformément à la réglementation, être capable de mener des Opérations de Localisation (OL) avec du matériel de détection

PROGRAMME

Le contenu de la formation AIPR (comprenant le test en fin de matinée) – **0,5 jour en salle**

- pourquoi une réforme ? rôles et responsabilités des différents acteurs : le rôle central de l'**encadrant de chantier**
- les différents réseaux (*sensibles et non sensibles*), leur positionnement dans une tranchée, les travaux concernés par la réglementation DT-DICT
- les nouvelles exigences cartographiques : le géo-référencement, la classe de précision des plans, les nouvelles obligations en cas de plans imprécis (*IC, ML, OL*)
- les 4 procédures : DT, DICT, DT-DICT conjointe, ATU
- la réponse à la DT ou la DICT apportée par l'exploitant : **zoom sur la lecture des plans** (*formats d'impression, échelle d'un plan, l'utilisation du kutch, la lecture d'une échelle métrique, les éléments présents dans le plan et spécifiques à chaque exploitant*)
- de nouvelles obligations concernant "**le marquage-piquetage**" : la mise en œuvre des chevrons, la réalisation d'un Compte Rendu avec photos, ...
- le Guide Technique fascicule 2 version 3 de 01/2020 relatif aux interventions à proximité des réseaux
- l'arrêt de travaux : rôle du Maître d'Ouvrage, Maître d'Œuvre, exécutant des travaux
- cas de dommage sur un réseau : constat contradictoire imposé par la réglementation
- la fin du chantier : la réalisation du plan de récolement des réseaux
- règle de prévention : règle des 4A

Travaux pratiques concernant l'opération de marquage-piquetage et la détection électromagnétique des réseaux enterrés – **0,5 jour sur le terrain**

A partir de plans de réseaux en réponse aux DICT concernant un chantier fictif (*ou réel*), les stagiaires doivent :

- réaliser le "marquage-piquetage" conformément à la réglementation en vigueur sous la supervision du formateur,
- utiliser des outils de détection électromagnétiques,
- établir un procès-verbal de marquage-piquetage.

Validation des acquis : test AIPR et QCM (lecture des plans, marquage-piquetage) en fin d'après-midi

Dernière mise à jour : 01/2026

PUBLIC VISÉ

Encadrant de chantier : chefs de chantier - conducteurs de travaux - géomètres des entreprises de Travaux Publics, gestionnaires de réseaux.

PRÉ-REQUIS

Disposer de l'AIPR Opérateur

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés - Questions / réponses
Vidéos

Retours d'expériences du formateur
Documentation technique (*support type Powerpoint mis à disposition des stagiaires*)

Étude de cas et travaux pratiques sur le terrain : opération de "marquage-piquetage" et opérations de "détection de réseaux enterrés" avec le matériel fourni par OFC TP **ou apporté par les stagiaires (de préférence)**

SUIVI DE L'ACTION

Feuille de présence par demi-journée
Fiche d'évaluation de la formation par les stagiaires

ÉVALUATION & VALIDATION

Test QCM et attestation de formation délivrée à l'issue de la formation

DURÉE & HORAIRES

1 journée - 7 heures

CONDITIONS D'ACCES

Sous 2 mois à partir du devis accepté

CONDITIONS LOGISTIQUES

En INTRA ou dans une salle de réunion accessible aux personnes en situation de handicap

CONDITIONS TARIFAIRES

Consulter OFC TP